

Les tribulations du pasteur Bandelier à Saint-Imier et pendant le Sonderbund

Autor(en): **Simon, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **70 (1967)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-558796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les tribulations du pasteur Bandelier à Saint-Imier et pendant le Sonderbund

par Charles Simon

Cent vingt ans nous séparent du Sonderbund. Diverses études ont paru, ces derniers temps, sur ces événements douloureux. Mais tout n'a pas été dit sur cette époque. Nous versons aujourd'hui au dossier de l'histoire de cette année 1847 les sept lettres qu'a écrites à son beau-père et à son épouse un témoin oculaire de la campagne contre Fribourg, le pasteur Alphonse Bandelier de Saint-Imier, ainsi que deux lettres du doyen Morel.

Alphonse Bandelier ne compte pas parmi les oubliés de l'histoire. Grâce aux recherches qu'Edouard Freudiger a effectuées dans les archives de Corgémont et aux pages qu'il a consacrées, dans la « Revue jurassienne » de 1950, à cet ecclésiastique, nous connaissons sa biographie. Le Dr Charles Junod a décrit, dans les « Actes de l'Émulation » de 1958, le roman de son amour contrarié pour Cécile Morel, la fille du doyen, et son heureux épilogue.

Aussi nous bornerons-nous à résumer brièvement l'histoire de son enfance et de sa jeunesse et la première étape de sa carrière pastorale, quitte à insister plus longuement sur son ministère à Saint-Imier, avant de rappeler son rôle au gouvernement du canton de Berne.

I. ENFANCE ET JEUNESSE

Simon-Henri-Alphonse Bandelier naquit à Sornetan, le 9 février 1800. Son père occupe le premier siège de la magistrature locale ; il est le maire de sa commune. Dans son village natal, Alphonse Bandelier vécut une jeunesse heureuse, en compagnie de ses deux frères Gustave et Adolphe-Eugène et de sa sœur Cécile. Si Gustave, victime

d'un penchant à la boisson, devint en quelque sorte l'enfant prodigue de la famille, Cécile, en épousant Emmanuel Sauvant, conclut une union heureuse. Adolphe et Alphonse, tous les deux, grâce à la volonté de leur père de leur assurer une instruction supérieure, parvinrent à occuper des postes en vue dans la magistrature cantonale bernoise, et ont laissé des traces de leur passage sur la terre. A Lausanne, Adolphe, qui s'adonne à des études juridiques, se lie d'amitié avec Charles Secrétan et entretient avec le futur professeur de philosophie une correspondance suivie. Son brevet d'avocat en poche, ce jeune Jurassien se voit confier le poste de secrétaire du tribunal d'Appel à Berne. Il devient ensuite président du tribunal de Konolfingen, est nommé au Conseil exécutif bernois, puis s'expatrie au Brésil et plus tard aux Etats-Unis, pour venir finir ses jours en Suisse, où il mourut, le 10 février 1897.

En 1814, Alphonse, avec ses frères et sœur et ses parents, quitte Sornetan pour s'établir à Sonceboz. Son père, en effet, vient d'être nommé Directeur des postes de cette localité. Charge lourde de responsabilité puisqu'elle obligeait son titulaire à pourvoir à la doublure des chevaux des voitures officielles qui gravissaient la route abrupte de Pierre-Pertuis et au relais de ceux des diligences, qui, par le Val de Saint-Imier, se rendaient à La Chaux-de-Fonds. Alphonse Bandelier se destine au ministère pastoral. Il fera ses études de théologie en majeure partie à Berne, ville où les responsables de l'Église le consacrent, le 18 août 1821. Pendant ses études, ses parents ont acheté le moulin de Pontenet et transféré leur domicile en ce lieu, en 1819.

II. UN JURASSIEN, PASTEUR A GÈNES

Immédiatement après sa consécration, le jeune pasteur Bandelier se voit confier par le gouvernement cantonal bernois une suffragance absorbante. On lui demande d'assurer la desserte des deux paroisses de Corgémont-Cortébert et de Sonceboz-Sombeval, dont le titulaire, le pasteur Charles-Ferdinand Morel, avait dû s'éloigner pour chercher en France le rétablissement d'une santé compromise. Il entre en fonction au début de septembre 1821 et préside son premier culte, le 2 de ce mois. Il s'adresse à ses paroissiens temporaires en ces termes, qui révèlent les sentiments qu'il éprouve en cette heure solennelle : «...Ce n'est pas sans une vive émotion que je monte dans cette chaire pour exercer la première fois les fonctions que votre digne et respectable pasteur veut bien me confier. Car, si, d'un côté, je bénis le

Seigneur de ce qu'il m'a conduit dans une paroisse que je connais si bien et pour laquelle j'ai un intérêt et un attachement tout particuliers ; si je me sens par cela même encouragé et soulagé dans l'exercice de mon ministère, d'un autre côté le sentiment de la grandeur et de l'importance des devoirs que ma vocation m'impose et celui de ma jeunesse et de mon insuffisance ne laissent pas de m'effrayer et de me jeter dans une vive inquiétude...»

Les deux ans de suffragance de Bandelier à Corgémont lui offrent l'occasion de faire la connaissance d'une charmante jeune fille, Cécile Morel, qu'il se prend à aimer et dont il est aimé. De deux ans plus jeune que lui, cette adolescente est célèbre pour sa beauté. On la désigne sous le nom de la « Rose du Vallon ». Plusieurs prétendants plus huppés que notre suffragant, briguent sa main, si bien qu'Alphonse Bandelier n'ose la demander en mariage à son père, le pasteur Charles-Ferdinand Morel, de peur d'encourir un refus de sa part. Il achève sa suffragance à Corgémont, emportant dans son cœur la certitude que sa fiancée lui demeurera fidèle et l'espoir que le pasteur Morel lui accordera un jour la main de sa fille.

Ses pas l'entraînent hors de Suisse. Appelé à devenir le premier pasteur de l'Église protestante de Gênes, nouvellement créée, il se rend en cette cité. Le 24 janvier 1824, il préside le culte de dédicace de la chapelle réformée et prononce son premier sermon dans sa nouvelle paroisse. En sortant notre jeune pasteur jurassien des vallées étroites où se déroula son enfance, ce ministère à Gênes lui ouvre des horizons nouveaux et l'enrichit tant spirituellement qu'intellectuellement. Il s'y fait de nombreux amis, entre autres le peintre Juillerat. Mais surtout il a l'occasion de rencontrer Adolphe Monod, ce grand prédicateur, qui a honoré la chaire française du XIX^e siècle de son éloquence et de sa ferveur religieuse. Ce dernier, alors pasteur à Naples, se lie d'amitié avec son jeune collègue de Gênes et lui témoigne un attachement profond. Alphonse Bandelier, dans ses lettres au pasteur Morel, devenu doyen en 1824, ne lui cache pas les succès de son ministère et, un peu naïvement, lui laisse entendre que si ses paroissiens l'estiment, lui-même est satisfait de son activité et de sa personne. Dans le même temps, il échange avec sa fiancée une douce correspondance amoureuse.

Apprenant en 1828 que sa mère souffre d'une grave maladie, il obtient un congé de sa paroisse et revient en hâte au Jura. Pendant son séjour à Pontenet, il se rend à Corgémont, y est bien accueilli, revoit sa fiancée et la demande en mariage à son père, qui la lui refuse, le jugeant, à tort, incapable de rendre sa fille heureuse à cause de sa suffisance personnelle. La mort dans l'âme, il retourne à Gênes

poursuivre son ministère pastoral. Sans cesser complètement, les rapports épistolaires entre les deux fiancés subiront une crise. Tous deux envisageront un mariage de raison auquel ils ne purent se résoudre, tant leur amour demeure vivace.

En 1831, le diacre de la Classe du Jura, Adam-Frédéric Molz, de Bienne, renonce à cette fonction, pour occuper, dès 1835, la cure de Reichenbach, dans l'Oberland. Alphonse Bandelier pose sa candidature au poste devenu vacant. Il est nommé diacre du Jura avec siège à Bienne, le 21 septembre 1831. Il prend congé de ses paroissiens de Gênes, le 10 juin 1832, et revient au pays natal par Marseille et la vallée du Rhône. A son retour à Pontenet, il ne retrouvera plus sa mère, qui est morte. Ses frères et sœur sont également partis pour se fixer en d'autres lieux. Seul son père demeure en ce village. D'ailleurs, son départ pour un monde meilleur approche.

Le gouvernement bernois ne se borne pas à confier à l'ancien pasteur de Gênes, à son arrivée au Jura, le poste de diacre de cette région, il le nomme également commissaire des écoles du Bas-Erguel. Lourde tâche à une époque où sévit le mépris des dispositions légales, où la fréquentation des écoles laisse grandement à désirer, où le corps enseignant mal payé brille par sa médiocrité et les locaux scolaires par leur insalubrité. Il met toute son ardeur à lutter contre ces déficits et remportera de tels succès que le gouvernement bernois lui confiera, en 1838, la surveillance de l'ensemble des écoles jurassiennes.

III. A LA TÊTE DE LA PAROISSE DE SAINT-IMIER

En 1834, le ministre Julien Schnider, pasteur de Saint-Imier, quitte cette terre après une longue maladie, à l'âge de soixante-trois ans. Le gouvernement nomme au poste devenu vacant Alphonse Bandelier, qui dépose ainsi son mandat de diacre du Jura. Il sera remplacé à cette fonction par un Valaisan, ancien moine quêteur du Grand-Saint-Bernard, dans les pays réformés, devenu protestant en 1830 et consacré au ministère évangélique en 1831. Il s'agit de Jean-François-Benoît Lamon, né à Lens en 1792, originaire de Louèche et de La Neuveville.

Le doyen Morel informe le pasteur Bandelier de sa nomination en ces termes, le 25 juillet 1834 : « Je reçois une lettre du Conseil exécutif du 21 courant, qui m'annonce qu'il vous a nommé pasteur de l'Église de Saint-Imier et qui me charge de vous y installer, après m'être entendu avec M. le Préfet de ce district... En vous renouvelant

la satisfaction que j'ai eue de vous voir desservir une cure aussi importante parmi nous, je vous présente celle des vœux que je forme pour que vous y soyez heureux et content...»

Au moment où le pasteur Bandelier commence son ministère à Saint-Imier, il se trouve en face d'une tâche écrasante. Il doit desservir, seul, trois villages avec deux lieux de culte principaux : Saint-Imier, Sonvilier et Villeret, dont la population en rapide croissance atteint, sinon dépasse, les 5000 habitants. Aussi apprendra-t-il avec soulagement, lors de la séance de la Classe du Jura, le 6 juin 1838, à Bienne, que la commune de Sonvilier a été détachée de la paroisse de Saint-Imier et érigée en paroisse autonome avec la jouissance d'un pasteur en propre. Celui-ci, Antoine-Louis Galland, sera installé à son nouveau poste en cette même année 1838 et complète de façon heureuse le corps pastoral de l'Erguel, qui, à cette époque, constitue une belle équipe. Depuis vingt ans, le pasteur Philippe-Henri Besson dessert avec fidélité la paroisse de Renan, marquant plusieurs générations de sa piété simple et vivante. Il est dans la cinquantaine. Quinze ans plus tard, son fils, Paul-Henri, le doux et mélancolique pasteur-poète, meurtri par des deuils cruels, lui succédera, après avoir été son suffragant. Il se maintiendra dans la ligne tracée par son père pour le plus grand bien de ses paroissiens. Après avoir, par son action spirituelle, au temps de son diaconat à l'Église française de Berne, de 1816 à 1824, provoqué la vocation de Sophie de Würstemberger, la fondatrice de la Maison des diaconesses de cette ville, après avoir créé et dirigé la maison des Missions protestantes du boulevard Arago de Paris, dont le rayonnement demeure bienfaisant, Antoine-Jean-Louis Galland, ce descendant des réfugiés français de l'époque de la Révocation de l'Édit de Nantes, inaugure à Sonvilier un ministère fécond de seize ans, que ses successeurs poursuivront et approfondiront. De son côté, à Saint-Imier, le pasteur Bandelier exerce avec maîtrise le ministère pastoral dans une localité en plein développement industriel. A Courtelary, le ministre Paulet demeure fidèle à la piété du Réveil, qu'il a introduite dans sa paroisse et qui constitue une source d'enrichissement spirituel pour toute la région. Toujours plein de vitalité, le doyen Morel arrive au seuil de la vieillesse, mais il choisira pour l'aider dans son ministère des suffragants de valeur, tels ce Neuchâtelois Matile et plus tard le jeune Louis-Auguste Bernard, né à Châtelat. Le pasteur Rodolphe-Antoine Menthonnex de Péry apporte une note originale au sein du corps pastoral de l'Erguel. Ce solide Vaudois du terroir, âgé de trente-cinq ans, tout d'une pièce, incarne en sa personne la plus stricte piété réformée du passé. Ses paroissiens, tout en appréciant ses qualités, lui reprochent d'être animé

d'un zèle trop ardent. Dans son désir, en effet, de bien préparer ses catéchumènes à la communion, il ne redoute pas de les garder au-delà des heures prévues à l'horaire ! Défenseur convaincu du catéchisme de Heidelberg, il ne découvre que des défauts dans celui d'Ostervald, ce que n'accepte pas le doyen Morel. Il en résulte entre ces deux ecclésiastiques des discussions souvent caustiques, qui ne nuisent cependant pas à leur amitié et aux bonnes relations qu'ils entretiennent de cure à cure.

A côté de son activité régulière de pasteur, Alphonse Bandelier dut affronter quelques tâches exceptionnelles, auxquelles il se consacra avec toute l'ardeur de sa qualité de ministre de l'Évangile.

Une tâche de sauvetage quasi désespérée lui incombe, de 1836 à 1838. Le fils du doyen Morel, Jules, médecin à Saint-Imier, avait contracté, alors qu'il était aide-chirurgien-major au régiment des Gardes suisses à Paris, des habitudes de boisson. Le ministre Charles-Ferdinand Morel ignorait probablement que ce qui a convenu au père ne s'adapte pas nécessairement à ses enfants. Pour avoir tiré grand profit de son aumônerie au régiment de Reinach, il estima bon d'engager son fils à goûter de la vie militaire en acceptant une responsabilité médicale au régiment ci-dessus mentionné. Il semble que Jules Morel ne s'engagea dans cette voie qu'à contrecœur. A son retour, il reprocha amèrement à son père de l'avoir pour ainsi dire contraint à vivre cette expérience. Il avait conscience qu'elle marquait le début de sa déchéance humaine par les habitudes de boisson qu'il y contracta.

Sa famille, douloureusement émue à la vue du vice dans lequel sombrait l'un de ses membres, fit tout pour l'en délivrer. Sa mère, Isabelle de Géliou, s'endormit avec l'espoir de l'avoir arraché à sa passion. Sur son lit de maladie, elle disait : « C'est égal, (sous-entendu : si je dois mourir), Jules est corrigé ! » Hélas ! Quelle illusion ! Tous les efforts du doyen et des siens demeurèrent vains, aussi eurent-ils recours à l'aide du ministre Bandelier, le pasteur de Saint-Imier.

En juillet 1836, ce dernier reçut la lettre officielle suivante, écrite de la main du doyen : « Corgémont, le 12 juillet 1836. Monsieur et très honoré frère, Après avoir échoué jusqu'ici dans mes démarches et mes remontrances pour engager mon fils Jules dans le chemin de l'honneur et de la vertu et se corriger de son malheureux défaut de boire, c'est à vous que je viens m'adresser pour que vous veuillez bien comme son pasteur et pour l'intérêt que vous lui portez me seconder ou plutôt me suppléer dans l'exercice d'un acte paternel, qui de ma part n'a plus sur lui aucune prise. Découragé de voir mes efforts inutiles, j'avais gardé pendant quelque temps le silence à son

égard, mais informé que loin de se corriger, il continuait de suivre de plus en plus son funeste penchant et qu'il perdait toujours plus la confiance, au point que bientôt il allait se trouver sans pratique et que la commune de Saint-Imier lui retirerait sa pension, je crus devoir l'avertir encore et je chargeai son frère Charles à son retour pour Couvet, de lui remettre en passant une lettre où je le pressais et le conjurais bien vivement d'écouter la voix paternelle et de ne pas porter le dernier coup à son bonheur et au mien en persévérant dans la voie d'égarément où il marchait. Le croiriez-vous, Monsieur, il m'a répondu que dès le moment où il avait vu, en lisant ma lettre, qu'elle contenait des reproches, il en avait interrompu la lecture et l'avait jetée — que ce n'est pas à un garçon de 32 ans que je dois donner des conseils — qu'il sait ce qu'il a à faire et qu'à l'avenir je dois cesser de le vexer et de lui adresser des réprimandes — vous jugez, Monsieur, de l'impression douloureuse que m'a causée cette réponse. Elle m'a moins attristé par la manière dédaigneuse dont il repousse mes conseils et méconnaît les droits de son père que par la preuve qu'elle me donne de son endurcissement. Si j'eusse suivi mon premier mouvement, je lui aurais écrit que puisqu'il ne voulait plus écouter ma voix, il devait s'abstenir de mettre les pieds à l'avenir dans la maison paternelle. Mais il y est revenu dès lors deux fois et je ne lui ai rien dit. La pitié l'a emporté sur le ressentiment. C'est un malade, un égaré, plus encore qu'un coupable. Je ne puis que le plaindre et gémir. Mais, puisque ma voix n'est plus entendue et que, comme je l'apprends, il fait si peu de cas de mes lettres, qu'il les jette de côté et ne les lit pas, j'ai pensé que vous seriez peut-être plus heureux que moi et que, par amitié, comme en vertu des droits et de l'autorité que lui donne sur lui la qualité de son pasteur, puisqu'il est votre paroissien, vous pourriez chercher à toucher son cœur et à lui faire comprendre toute la gravité de ses torts et de son inconduite. Je sais, Monsieur, que vous avez déjà eu la bonté de lui adresser plusieurs fois des exhortations et c'est parce que je suis bien persuadé de l'intérêt que vous prenez à lui et que je sais aussi qu'il vous estime et qu'il vous considère, que je me fais un devoir de venir encore emprunter votre ministère et vous prier de lui parler avec toute la chaleur du sentiment que vous ne manquerez pas de mettre dans vos paroles. Puissent-elles être de quelque utilité... Ch.-Fd. Morel.»

En tant que pasteur, Alphonse Bandelier ne pouvait repousser cette demande ; de plus, il ne gardait pas rancune au doyen Morel — et c'est là un beau trait de son caractère — de lui avoir refusé jadis la main de sa fille, aussi décide-t-il de tenter d'arracher Jules Morel à son vice, sans pour tout autant ignorer les chances minimales de

succès de cet effort. Surtout, il se rend compte que l'heure des exhortations est passée et qu'il convient d'essayer d'une autre méthode. Aussi lui offre-t-il de le prendre à son domicile, à la cure de Saint-Imier, afin de l'avoir constamment sous les yeux et d'exercer sur lui une action suivie et permanente. Jules Morel accepte : dans le tréfonds de son cœur il souffre de sa passion et désire se guérir. Tout heureux, le doyen Morel écrit à son collègue pour lui donner des conseils sur le régime à appliquer à son fils afin de le désintoxiquer.

« Corgémont, le 16 novembre 1836. Monsieur et très honoré frère, Mon fils Jules se rendra au premier jour chez vous pour y prendre le logement et la pension que vous avez bien voulu lui accorder. Mais avant son arrivée et partant moi-même pour Berne avec mon fils Charles, je veux venir vous dire combien vous me rendez service en le recevant chez vous et vous prévenir comment je désire qu'il soit traité. Tous les excitants lui sont contraires. Son régime doit être simple. Il a renoncé au vin et à toute boisson échauffante. Ainsi vous serez tenu pour averti qu'il n'en boit pas. Si, au lieu de café pour son déjeuner, il voulait avoir du cacao, ce serait tant mieux. Du reste sa table sera la vôtre et ce sera fort bien. Il va reprendre ses travaux avec le sentiment de son devoir et la résolution de se bien conduire. J'espère qu'il tiendra cette résolution. C'est dans cette conjoncture que je le laisse aller. Mais ce qui me rassure surtout, c'est qu'il sera chez vous sous votre garde et que vous lui serez un ami sûr et fidèle...»

Inutile d'insister sur les efforts du pasteur Bandelier pour sauver celui qui aurait dû être son beau-frère. Pendant une année, il parvint à le retenir sur la pente de la boisson, mais ne réussit pas à le délivrer. Si Jules Morel vécut de longues périodes d'abstinence, brusquement le démon de la boisson, en particulier à l'époque du carnaval, le saisissait et le précipitait dans l'abîme. La correspondance qu'échange Cécile Morel avec son frère Charles, médecin à Fleurier, nous en décrit les péripéties. Nous la voyons, par moments, caresser l'espoir d'une régénération, puis sombrer dans la tristesse à la suite d'une rechute. En 1838, tout se gâte. Le 21 mars de cette année, Cécile écrit à son frère Charles : « Jules s'était assez bien conduit tout cet automne. Il y a à peu près un mois que revenant, papa et moi, de Tavannes, nous le trouvâmes ici dans un état complet d'ivresse, tapant sur la table, jurant, effrayant les domestiques, A notre arrivée, il accueillit papa par des reproches, l'accusant de l'avoir perdu en le plaçant au régiment, etc. Papa écouta, au commencement, avec patience, mais voyant qu'il ne voulait pas en finir, quoique son char fût attelé depuis longtemps, il lui dit de partir et de ne plus se pré-

senter dans un pareil état. Quelques jours après, arriva une lettre conçue en ces termes : « Je suis sensible comme je dois l'être aux reproches que j'ai essuyés l'autre jour ; puisque ma présence vous fait du mauvais sang, je m'abstiendrai de remettre les pieds dans ta maison. Tout est réglé dans le monde — si je bois, c'est que je suis obligé de boire, tout comme Charles ne boit pas, parce qu'il est obligé de ne pas boire. »

Dès ce moment, la course à l'abîme s'accélère. Malgré une dernière tentative du doyen Morel de sauver son fils en faisant intervenir l'un de ses amis, Jules Morel s'adonne de plus en plus à la boisson et la nuit de Noël 1838 (et non pas 1839, comme nous l'avons écrit par erreur dans les « Actes » de 1965-1966), rentrant ivre de Villeret à Saint-Imier, le médecin Morel tombe sur le talus de la route. On le retrouve gelé.

IV. DEUX INCENDIES DÉVASTATEURS

L'année 1839 impose au pasteur Bandelier une tâche nouvelle, ardue, subite et imprévue, qui l'absorbe pendant quelques mois. Le 27 juin 1839, à une heure et demie du matin, le tocsin retentit. Le feu ravage toute une partie de la rue principale. Accourus de tout le Vallon et même des Franches-Montagnes, les pompiers ne parvinrent pas à empêcher la destruction de trente-trois maisons, comprises entre l'hôtel de « La Couronne » et la Malatte. Un grand immeuble de la rue des Montagnes, appelé dès lors la « Résistance », bloque les progrès du feu. En date du 28 juin, Alphonse Bandelier décrit ce sinistre à son frère Adolphe : « Vous êtes sans doute déjà informé du terrible désastre que nous venons d'essuyer. Tout un quartier du village de Saint-Imier (28 maisons et leurs dépendances) a été réduit en cendres hier matin de 1 h. 30 à 3 heures. Un vent d'une véhémence (*sic*) extrême rendait l'incendie furieux, tellement que le feu porté à Villeret y alluma trois maisons qui furent aussitôt éteintes. Plus de 320 personnes sont dénuées de tout. On n'a presque rien sauvé. Des valeurs considérables sont devenues la proie des flammes. Quelques maisons de commerce font de très grandes pertes : une foule d'ouvriers ont perdu non seulement leurs meubles, vêtements, linge, mais encore leurs outils. C'est vraiment une terrible catastrophe.»

Sous la présidence d'Alphonse Bandelier, un comité se constitue pour venir en aide aux sinistrés. De toutes parts les secours affluent, que l'on entrepose dans les salles d'école. Le pasteur de la paroisse

se dépense sans compter. Aux uns, il apporte des vivres, aux autres de l'argent, à d'autres enfin des vêtements. Alors que le Conseil municipal se hâte de prendre les mesures indispensables à la reconstruction des maisons détruites, selon un plan d'ensemble, afin d'éviter le départ massif des sinistrés, le ministre Bandelier entretient une active correspondance afin d'obtenir pour eux des indemnités des sociétés d'assurance ou d'autres associations de secours.

L'année 1840 apporte aux habitants de Saint-Imier et à leur pasteur une grande joie : l'achèvement de la construction de la tour de la Collégiale. « Basse et massive, écrit le pasteur Robert Gerber dans son *Histoire de Saint-Imier*, la tour de la Collégiale s'arrêtait à la ligne du faîte de la nef. La jugea-t-on inélégante pour un bourg qui commençait à faire peau neuve ? Ou partant de si bas, le son des cloches parvenait-il mal aux extrémités du village ? Nous ne savons. Le maire François Meyrat-Langel, négociant en montres et député au Grand Conseil, ouvrit en 1838 une souscription publique pour la construction d'un nouveau clocher beaucoup plus haut. Les travaux commencèrent au printemps 1839 pour s'achever en automne 1840. »

Dès cette année 1839, la correspondance amoureuse entre Alphonse Bandelier et Cécile Morel, qui, sans cesser complètement, avait subi un ralentissement momentané, reprend avec une vigueur nouvelle, si bien qu'en 1841, le fiancé se hasarde, pour la seconde fois, à demander la main de sa fiancée à son père. Le doyen Morel, qui apprécie les qualités de son collègue et éprouve pour lui une vive reconnaissance de son dévouement envers son fils Jules, accède à cette requête, d'autant plus, semble-t-il, que sa fille paraît décidée à passer outre à un refus paternel éventuel. Le mariage se célèbre dans le temple de Corgémont, le 26 avril 1842. Alphonse Bandelier est âgé de quarante-deux ans, Cécile Morel de quarante ans.

Des relations affectueuses s'établissent entre le beau-père et le beau-fils. La naissance d'un fils dans le foyer Bandelier-Morel apportera de la lumière au cœur de ces époux. Cet enfant deviendra plus tard chancelier de la ville de Berne. Deux autres enfants auraient dû agrandir le cercle de la famille. Hélas ! le second, une petite fille, mourut à sa naissance et le troisième ne parvint pas à terme.

Une année paisible s'écoule pour le couple pastoral de Saint-Imier, quand, à l'improviste, une catastrophe atteint à nouveau ce village et ne laisse pas indemnes les habitants de la cure. Le 8 novembre 1843, vers trois heures du matin, un incendie éclate. « Il atteint, écrit Robert Gerber, quinze maisons situées au centre du village, parmi lesquelles le pittoresque Grenier du Prince et un groupe de

six antiques demeures. Celles-ci, avec de petits jardins à l'est, formaient un bloc compact qu'on appelait le « platz ». C'est là, chez un certain « Jonas du pain » que le feu s'est déclaré ». Alphonse Bandelier narre ces événements à son frère Adolphe, président du tribunal de Konolfingen, en deux lettres, dont nous extrayons les passages suivants : « Saint-Imier, le 18 novembre : ...Nous avons été préservés et avec nous plusieurs bâtiments, qui nous touchent et qui, si la cure avait brûlé, n'auraient pu être sauvés et auraient communiqué le feu au temple et par lui au reste du village. L'incendie a été extraordinairement rapide ; le vent était violent. Le feu a pris plusieurs fois à notre maison, les lattes et le foin s'allumaient sous les tuiles. L'on sauvait nos effets au haut du verger où ils ont été six heures à la pluie ; nous aurons, je pense, plus de dommages qu'une partie des incendiés — et avec cela nous rendons grâce. Cécile avait passé une semaine à Corgémont ; je la fis chercher le mardi soir et dans la nuit elle se réveilla la première au bruit du feu, qui, lorsque je sortis, faisait déjà pleuvoir les étincelles sur notre maison. Ma femme fit preuve d'une grande présence d'esprit et d'un courage tranquille ; elle était assez bien les premiers jours, mais à présent elle se ressent d'une manière fâcheuse du saisissement et de la fatigue qu'elle a eus et qui ne convenaient pas à son état. (Note : son fils aîné devait naître le 31 décembre 1843). Quant à moi, j'ai eu des brûlures au visage et au cou ; j'ai maintenant des embarras innombrables, mais ma santé est si vigoureuse, grâce à Dieu, que rien ne me fait.»

Lettre du 22 novembre 1843 : « Ma femme est à Corgémont où j'espère qu'elle retrouvera le repos qu'elle avait perdu ici. Elle y passera une ou deux semaines. Il fait « unheimelig » chez nous. Une partie des objets ne sont pas encore remis en place. D'autres manquent. Le jardin devant la maison est complètement dévasté, le cabinet (Note : pavillon de jardin) détruit, plusieurs arbres coupés ou brûlés et plus de voisins du côté du vent, mais seulement des murailles noires, qui, le soir, se dressent comme d'affreux spectres, c'est triste à voir.»

Comme en 1839, Alphonse Bandelier s'occupe des sinistrés, témoin cette lettre de son épouse à son père, en date du 13 novembre : « Mon mari t'enverra la liste que l'on doit dresser des incendiés non assurés, aussitôt qu'il l'aura lui-même. Toutes choses se font péniblement. On va, on vient pour chercher des logements. On rassemble les effets qui sont éparpillés partout afin de faire les inventaires pour les sociétés d'assurance.»

V. LES TRIBULATIONS DU PASTEUR DE SAINT-IMIER

L'année 1844 apporte au couple pastoral de Saint-Imier un nouveau sujet de préoccupation. Adolphe Bandelier, le président du tribunal de Konolfingen, se lance dans la politique active et envisage d'entrer au gouvernement cantonal. Cette perspective ne suscite aucun enthousiasme chez son frère, qui confie à son épouse le soin de lui déconseiller pareil projet. Dans une lettre adressée à son père, le doyen, Cécile Bandelier a noté en date du 12 juin 1844 : « Mon mari m'a dit d'écrire à mon beau-frère sa manière de voir sur sa nomination au Conseil exécutif. Je l'ai fait en toute vérité. Je déplore qu'il soit si jeune. C'était le cas de dire : Tel brille au second rang, qui s'éclipse au premier. Je crains qu'il ne soit que médiocrement utile à la chose publique et qu'en quittant la carrière judiciaire il ne perde la spécialité où il pouvait faire le plus de bien. Mais nous ne sommes pas maîtres des circonstances qui nous poussent en avant... » Malgré l'affection et l'estime immense qu'il éprouvait pour sa belle-sœur, Adolphe Bandelier passa outre à son avertissement. Comme son frère, le pasteur, Adolphe Bandelier partage les vues des conservateurs protestants jurassiens. Cette tendance revêt l'aspect d'un libéralisme modéré, sans parenté aucune avec les positions alors rétrogrades de certains partis conservateurs d'autres régions et s'oppose aux outrances du radicalisme de l'époque. En se laissant porter au gouvernement cantonal, à une époque où les passions atteignaient leur paroxysme, Adolphe Bandelier se lançait dans une aventure périlleuse. Après trois années de luttes incessantes, il abandonne sa charge de conseiller d'État. Ecœuré des pressions qu'il dut subir pendant son court passage au Conseil exécutif, n'ayant pu réintégrer l'administration cantonale, il s'expatrie au Brésil et entretient une correspondance suivie avec son frère de Saint-Imier. Le Dr Charles Junod a publié les pages les plus originales de ces lettres dans les « Intérêts du Jura » de septembre 1959.

A son tour, et pour le plus grand déplaisir de son épouse, Alphonse Bandelier se laisse gagner par le démon de la politique. Cette secrète ambition, qui sommeille en lui, se réveille et le pousse à jouer un rôle dans ce monde si particulier. Il siège sur les bancs des députés chargés de rédiger la Constitution bernoise de 1846. Mieux que toute autre démonstration, le fait qu'à Bienne, en sa qualité de président, il persuade, le 22 avril 1846, aux 130 pasteurs bernois, qui siègent en assemblée, de proposer à la Constituante, une organisation plus démocratique de l'Église réformée par la collaboration des laïques à

son administration générale et à celle des paroisses, prouve que son conservatisme était loin de s'opposer au progrès. La loi ecclésiastique de 1852, en créant les conseils de paroisse, répond à cette revendication. Ainsi donc, si le doyen Morel est à l'origine de la transformation de l'Église d'État en Église nationale réformée, son gendre, — de nouveau un Jurassien — a contribué à la création de cet organe essentiel de la vie de la paroisse protestante, son conseil.

De tout temps, la pratique du ministère pastoral se heurta à des obstacles et à des résistances. Que de fois les ecclésiastiques de toute confession ont souffert de voir attribuer à leurs interventions publiques des motifs intéressés ou mesquins, alors que le pur esprit évangélique les animait. De ces difficultés, Alphonse Bandelier en parlait à Corgémont, en 1840, à son collègue Matile, suffragant de son futur beau-père. Cette conversation nous vaut les lignes savoureuses suivantes de Cécile Morel, dans lesquelles se révèle le mystère de son cœur de femme amoureuse. Elle les adresse à son père en séjour à Pertuis, en Provence, le 14 mai 1840.

«...J'eus un instant la visite de M. Bandelier, qui revenait de la foire de Chindon. Il y a là plus de maturité, plus de douceur que dans Matile. Il y a aussi plus de cœur et tout autant de pureté. Matile m'avait mise en train de causer et je passai une soirée fort agréable. La conversation roula sur les inconvénients et les dégoûts de l'état ecclésiastique, surtout quand il faut exercer le ministère évangélique au milieu d'une population imbue de demi-lumières, dominée par des vices auxquels les jeunes gens s'habituent trop facilement.»

Mais, en cette décennie où les tensions politiques s'exaspèrent et où les passions religieuses se déchaînent, cette incompréhension pèse lourd sur le cœur des pasteurs jurassiens. Le divorce entre le corps pastoral, dans sa majorité, et le peuple du pays, apparaît une première fois à l'occasion de l'expédition des corps francs contre Lucerne, sous la conduite du capitaine bernois Ochsenbein. Alors que les gens du Val de Saint-Imier s'enthousiasment pour cette expédition, il semble que plusieurs membres du clergé protestant demeurent sur la réserve. Le pasteur Galland de Sonvilier s'oppose à cette entreprise. Afin de calmer l'effervescence, qui règne dans sa paroisse, il prononce une remarquable prédication sur l'expédition des Israélites contre les Amalécites, expédition exécutée contre l'ordre de Dieu et dans laquelle ils furent battus (*Nombres, 14*). A la séance de la Classe des pasteurs, réunie à Bienne le 14 mai 1845, le doyen Frédéric-Auguste Krieg, de La Neuveville, dans son discours usuel, parle des événements politico-religieux de l'année. Il signale deux ennemis à combattre : le radicalisme et le jésuitisme. Mais il convient de lutter

contre ces adversaires uniquement avec les armes spirituelles, forgées par la lecture de la Bible.

Un autre conflit tout aussi grave trouble les relations entre le clergé et le peuple du pays : la nomination par le gouvernement à la Faculté de théologie de l'université de Berne du professeur Edouard Zeller de Tubingue, en 1847. Les idées qu'il défend présentent de nombreuses analogies avec celles du fameux Dr David - Frédéric Strauss, qui faisait du Christ un personnage mythique et légendaire. Dans les milieux ecclésiastiques et au sein du peuple pieux de l'Église, cette nomination apparaît comme une provocation et comme la volonté, sous le prétexte d'apporter un enseignement scientifique et moderne dans la Faculté de théologie réformée, d'attaquer dans son essence le christianisme, pour lui substituer la philosophie radicale de l'époque.

De toutes les régions du canton, des membres de l'Église envoient des protestations au gouvernement bernois contre cette nomination ou des pétitions au Grand Conseil pour lui demander de la casser. Les brochures pour ou contre la théologie du professeur Zeller foisonnent.

Devant cette levée de boucliers et en présence de l'agitation populaire, le Conseil exécutif réagit avec vigueur d'une double manière.

Il envoie, en premier lieu, aux pasteurs une proclamation à lire en chaire, dans laquelle il explique et justifie les raisons de son choix. La personnalité de M. Zeller lui paraît particulièrement qualifiée pour succéder au professeur Samuel Lutz.

Plusieurs pasteurs refusent de lire cette circulaire en chaire, entre autres le ministre Schaffter, de l'Église française de Berne. Le gouvernement les punit en les suspendant pour six mois de leurs fonctions et en les condamnant à une amende. Quelques-uns de ces ecclésiastiques démissionnent de leur poste officiel pour se livrer à un ministère évangélique privé.

En second lieu, le gouvernement bernois invite la presse à sa dévotion à prendre sa défense. Celle-ci se lance dans la mêlée, mais en déformant le point de vue des adversaires des autorités exécutives. Elle prétend que les opposants du professeur Zeller, sous prétexte de défendre les principes fondamentaux de la foi chrétienne, visent plutôt à saper l'autorité du Conseil exécutif et ne songent qu'à lui nuire. En date du 29 mars 1847, Alphonse Bandelier écrit à son frère Adolphe, qui prépare son départ pour le Brésil, les lignes révélatrices suivantes :

«...Parlons maintenant des affaires du jour : elles sont très graves et ne perdent rien de leur gravité quel que soit l'esprit de légèreté et

d'ironie avec lequel on paraît les traiter à Berne. Mais ici, dans le Jura, si l'on excepte quelques communes restreintes et homogènes d'opinion, où il suffit qu'un homme exposât sa manière de voir sur ces affaires pour la faire partager à tous, l'on sait à peine quelque chose de ce grand débat et l'on n'y prend qu'un faible intérêt. C'est très malheureux, mais c'est ainsi. Jamais je n'ai autant regretté que maintenant que l'on n'ait pas fondé à Berne un journal français, organe de l'opposition. Les journaux allemands ne sont lus que par deux ou trois personnes par commune; il en est de même du «*Courrier Suisse*», qui, malgré son excellent rédacteur, ne compte d'abonnés que ceux qui sont déjà très prononcés pour le conservatisme, et qui ne prendra jamais comme une feuille du pays. «*L'Helvétie*» et le «*Patriote*» sont donc à peu près seuls dans nos districts à diriger et à former l'opinion et les masses, et dans le présent conflit l'un et l'autre font chorus avec les feuilles radicales et représentent l'affaire Zeller comme une partie montée par le patriciat et les Jésuites protestants, — car c'est ainsi qu'il est convenu de nommer les amis de l'Église chrétienne et de ses doctrines — et où la religion n'est mise en avant que comme prétexte hypocrite. Quand donc on sonde l'opinion publique, on la trouve prévenue contre ceux qui voudraient propager ici le mouvement qui se manifeste de vos côtés...

» Le moment d'une réaction n'est pas encore venu. Toute tentative réactionnaire est encore prématurée dans tout le canton... Qui est-ce d'ailleurs qui se soucierait de recueillir la succession d'hommes qui n'auraient paru au pouvoir quelques mois que pour tout désorganiser ? Il faut que nos tyranneaux dévident eux-mêmes l'écheveau qu'ils ont si bien emmêlé — et il faut que le peuple souffre de leur infâme régime beaucoup plus qu'il n'en a souffert jusqu'ici afin qu'il sache, sans qu'on le force à croire sur parole, que les hommes qu'il s'est laissé imposer sont à tous égards indignes de sa confiance. » Opinion sévère et sans contredit exagérée !

De leur côté, les responsables de l'Église, les doyens, ne restent pas inactifs. Ils se réunissent à Berne et décident de présenter au gouvernement une protestation contre la nomination du professeur Zeller. Charles-Ferdinand Morel, qui a succédé à Frédéric-Auguste Krieg, et occupe pour la deuxième fois le poste de doyen du Jura protestant parle de cette rencontre de Berne à sa fille Cécile Bandelier à Saint-Imier, en une lettre datée du 24 mars 1847.

« Me voilà de retour de Berne où je vous avais fais annoncer par Lucien que je partais dimanche dernier. Tous les doyens ont répondu à l'appel de M. Wyss (Note : premier doyen), sauf M. F. de Bleienbach, qui est malade. Nous avons eu notre réunion lundi dans

l'après-midi. L'idée de nous joindre aux pétitions qui arrivent de toutes parts au Grand Conseil contre Zeller a été écartée, pour faire place à celle de nous adresser au Conseil exécutif par une simple lettre conçue dans un esprit de modération que tous ont partagé. Il a paru convenable que nous fissions une démarche puisque sur tous les points du canton il se manifeste des inquiétudes et que notre devoir nous appelait à intervenir pour la paix de l'Église. Nous n'avons pas à espérer grand-chose de cette démarche. C'est hier que M. Wyss a dû se présenter chez M. le Président du gouvernement pour lui remettre notre lettre et l'appuyer encore de sa parole. Cette lettre sera imprimée si on n'y a pas égard. Sinon, on se bornera à en faire des copies pour être communiquées au Clergé. C'est aujourd'hui que s'ouvrent les débats au Grand Conseil sur cette grande affaire. Ces débats seront graves et violents. De part et d'autres, on se prépare à y mettre beaucoup de chaleur. Toute la ville est en émoi. C'est le quart d'heure d'une crise nouvelle. On disait que si le Grand Conseil cassait la nomination de Zeller, le Conseil exécutif donnerait sa démission, d'autres qu'on la lui demanderait. L'orage grondait — reste à voir comment il éclatera. En attendant, M. le pasteur Schaffter doit être suspendu pour n'avoir pas lu la proclamation et vous comprendrez quelle rumeur cette suspension a causée parmi les adeptes et les dévoués... J'ai vu et entendu beaucoup de choses. Les brochures abondent. Les députés catholiques restent spectateurs tranquilles. M. Péquignot parle de s'en aller. Il voit tout en noir.»

La discussion au Grand Conseil sur le cas du professeur Zeller dura quatorze heures, le 25 mars 1847. La grande majorité des députés (118 voix contre 23) accorda sa confiance au gouvernement et ratifia le choix qu'il avait effectué. Quant au Conseil exécutif, satisfait de la tournure qu'avaient prise les débats du Grand Conseil, il se sentit fort et destitua de sa charge de premier doyen, le ministre Charles Wyss, qui avait eu l'audace d'envoyer une lettre de sympathie et de consolation à ses collègues suspendus.

A son tour, la Classe des pasteurs du Jura prend position dans ce conflit, qui dresse l'Église bernoise contre le gouvernement. Réunie à Bienne, le 26 mai 1847, sous la présidence du doyen Morel, elle décide d'envoyer une protestation au Conseil d'État contre la nomination du professeur Zeller à la chaire d'exégèse de la Faculté de théologie de l'université de Berne. Sans doute, pareille résolution paraît-elle tardive et inefficace, puisque le Grand Conseil a ratifié la nomination controversée. Mais, n'oublions pas que légalement la Classe n'avait pas le droit de se réunir avant le mois de mai et soulignons qu'après les réactions brutales du Conseil exécutif contre ses

opposants, cette décision jurassienne, véritable acte de courage, exposait les ecclésiastiques de notre région à des représailles de la part des autorités supérieures du canton.

Le professeur Zeller commença son enseignement ; il le maintint à un niveau théologique si élevé, quoique non conformiste, qu'il étonna ses adversaires et déçut ses partisans, qui pensaient avoir trouvé en lui un tribun révolutionnaire et destructeur. Après deux ans d'enseignement à Berne, il retourna en Allemagne.

Le sentiment des divergences politiques et philosophiques, mais non humaines et pastorales, qui le séparent de la majorité de ses paroissiens, éveille en Alphonse Bandelier une certaine lassitude. Cette lettre du 21 février 1847, adressée à son frère, nous en apporte l'écho : « Tout ce qui se fait et se prépare doit certes t'encourager à t'éloigner de notre malheureux pays. J'ai presque honte d'y rester et si j'étais seul, je serais votre compagnon de voyage. »

A cette lassitude s'ajoute de l'inquiétude au sujet de son avenir. Est-elle justifiée ou erronée ? Nous ne le savons. Dans la lettre du 29 mars 1847, dont nous avons donné, plus haut, de longs extraits et où il prend position contre la politique du gouvernement bernois, nous lisons encore : « En attendant, plusieurs d'entre nous seront encore inquiétés, calomniés, lésés, persécutés, il faut nous y attendre — et pour mon compte, je suis préparé à tout. Si l'on me destituait, je n'en serais ni très surpris, ni très peiné, car il faut du courage pour rester à un poste qui est le point de mire des haines et des calomnies des hommes du jour ; et quand je serais destitué, je serais rendu à la liberté... »

VI. LA CAMPAGNE DE L'AUMONIER MILITAIRE

Sur ces entrefaites, le 4 novembre 1847, éclate la guerre du Sonderbund. Alphonse Bandelier se rend à Bienne, mobilisé comme aumônier d'un bataillon jurassien de réserve. (Est-ce le bataillon Chiffelle ou un autre ?) Cette guerre surprit le canton de Berne alors qu'il était en pleine réorganisation militaire. Certaines régions vivaient déjà sous le nouveau régime, d'autres pas encore, de telle sorte que l'on désignait les troupes levées tantôt par leur ancienne numérotation, tantôt par la nouvelle. Plutôt que de nous perdre dans ce maquis, disons qu'à côté du ou des bataillons de réserve, le Jura mit à la disposition du général Dufour, deux bataillons d'élite : l'un entièrement composé de soldats catholiques placés sous les ordres

du commandant Girardin, l'autre mixte, confessionnellement, sous ceux du commandant Piquerez.

Les lettres suivantes, accompagnées de quelques commentaires explicatifs nécessaires, nous plongeront dans le climat de ce mois de novembre 1847, tragique et décisif pour la Suisse. Elles nous permettront de suivre d'assez près, sinon de jour en jour, l'odyssée des bataillons jurassiens.

Lettre d'Alphonse Bandelier à sa femme

Bienne, le 9 novembre 1847.

Ma bien chère Cécile,

Merci mille fois pour ta tant aimable lettre que j'ai lue avec avidité — car il me semble que dans des circonstances comme celles-ci, les distances s'agrandissent — et elle m'a fait le plus grand bien. Je vous ai laissés, toi et mon cher enfant, en bonne santé, grâce à Dieu, et pourtant je me surprends à m'inquiéter un peu.

...J'avais l'intention de t'écrire que nous étions toujours à Bienne — moi logé avec l'état-major à la Croix-Blanche ; que je commençais à m'ennuyer de ces longues stations et d'une inaction qui fatigue le soldat lui-même et le démoralise, quand j'ai trouvé l'état-major en grande rumeur. Une estafette, qu'un convoi de munitions a suivie de près, nous apportait l'ordre de partir demain à sept heures du matin, de prendre, en passant à Aarberg, des vivres pour deux jours, et d'aller nous établir, avant la nuit, dans le premier village fribourgeois, à Chiètres. Les uns disent que nous entrons les premiers en ligne et que nous serons à la tête de la Division ; mais je ne le crois pas ; il est probable que les troupes dont les cantonnements sont plus rapprochés de la frontière que les nôtres, la franchiront avant nous. Dans tous les cas l'affaire s'engage et dès après-demain, nous marcherons au feu ; mais ce ne sera encore que des affaires d'avant-postes. Les Fribourgeois concentrent leurs troupes à peu de distance de la ville (environ une lieue) où sont leurs plus forts retranchements ; et là, il y aura vraisemblablement, au lieu d'une bataille sanglante, un armistice et une capitulation honorable.

Ma chère et bien-aimée Cécile, sois sans inquiétude, j'ai le sentiment que Dieu détournera les malheurs qui semblent suspendus sur nos têtes. Implorons son secours et reposons-nous sur sa miséricordieuse protection. J'aurai soin de te tenir au courant de tout ce

qui surviendra ; mais si tu ne reçois pas régulièrement des lettres, ou si elles se font attendre, n'en conçois aucune crainte ; c'est qu'elles ne partiront plus que par estafettes et irrégulièrement. Quant aux tiennes que tu rendras aussi fréquentes que possible, tu les enverras par l'entremise du Commissariat des guerres à Berne. Si, comme je le pense, les femmes de quelques-uns de nos soldats de la montagne, te prient de me faire parvenir celles qu'elles destineront à leurs maris, tu me les enverras sous enveloppes. Défiez-vous des bruits que l'on répandra, je vous informerai exactement, ne fût-ce que par deux lignes.

Adieu, ma bien chère amie ; adieu, mon petit Alphonse, je vous embrasse tendrement. Mes salutations amicales à ceux de la maison et du dehors.

Alphonse Bandelier

Lettre de Ch.-Fd Morel à Cécile Bandelier à Saint-Imier

Corgémont, le 12 novembre 1847.

...J'ai trouvé ta lettre d'hier à mon retour de Bienne, où j'étais allé la veille de la foire, autant pour éviter la froidure du matin, que dans l'espoir de trouver encore ton mari. Mais il était parti le matin avec son bataillon, qui avait reçu le mardi soir fort tard l'ordre de se rendre à Chiètres pour entrer ensemble avec toute l'armée dans le canton de Fribourg, où la colonne vaudoise avait déjà pénétré en s'emparant d'Estavayer et de Dompierre.

On ne savait hier à Bienne autre chose si ce n'est qu'il y avait eu et qu'il y avait encore de grands mouvements de troupes dirigées contre Fribourg, les unes par la route de Neueneegg, les autres par Aarberg et Chiètres. Aarberg était plein de soldats et toute la route qui conduit à Morat en était couverte. Le bataillon parti de Bienne avait dû se munir de vivres pour trois jours et l'on faisait suivre de Berne et Soleure force voitures d'objets de campement et de munitions. J'ai vu un homme des frontières de France, qui m'a dit que les Bernois avaient été reçus à bras ouverts à Morat. Ce n'est pas là où les ennemis les attendaient, mais bien aux approches de Fribourg, sur lesquels les postes avancés ont dû se replier. C'est donc près de Fribourg même que s'engagera la bataille. On pensait que ce serait aujourd'hui, mais l'épais brouillard qui couvre maintenant tout le pays n'y apportera-t-il pas sinon un obstacle, du moins de la confu-

sion ? Cela est à craindre. M. le colonel Maillardoz, qui commande les troupes fribourgeoises, passe pour un habile militaire, le meilleur des généraux suisses après M. Dufour. Il fera payer cher la prise de la ville qu'il est chargé de défendre. C'est l'opinion qu'on avait de lui à Bienne ; c'est celle en particulier de l'avoyer Neuhaus. On organise à Bienne, à la fabrique Verdan, un hôpital militaire. Il faudra faire charpie et bandes. J'écris à M. Blösch pour savoir les choses dont il aura le plus besoin afin que vous y contribuiez et je t'en écrirai.

...Les choses renchérissent... Ma santé n'a pas souffert de cette course...

Ch.-Fd Morel

* * *

Résumons brièvement les événements de ces jours critiques. A la suite d'une feinte du général Dufour, le colonel de Maillardoz supposa que l'attaque principale contre Fribourg viendrait de Berne. Il plaça ses meilleures troupes à l'est de la Sarine, tandis que son adversaire préparait une offensive par le nord et l'ouest. Surpris par cette opération, les soldats fribourgeois, placés dans ces régions, ne pouvaient, à la longue, résister victorieusement à la pression adverse. Le 13 novembre, de bonne heure, le général Dufour somma le gouvernement fribourgeois de déposer les armes. Un armistice fut conclu, qui devait prendre fin le dimanche 14, à 7 heures du matin. Ce jour-là, Fribourg capitula.

Dans la lettre qui suit, écrite par Bandelier à son épouse et rédigée à divers moments de ces journées mouvementées, une indication surprend : celle du mardi 15. Il s'agit vraisemblablement, sous la plume de notre aumônier d'un lapsus causé par l'agitation dans laquelle il baigne ou d'un effet de fatigue. Veut-il parler du samedi 13 ou du dimanche 14, nous l'ignorons et ne pouvons apporter de solution à ce problème.

Lettre d'Alphonse Bandelier à son épouse à Saint-Imier

Bellefaux (1 lieue de Fribourg), 13 novembre 1847.

Ma bien chère amie,

Voici les nouvelles depuis ma dernière lettre. De Bienne nous marchâmes par Aarberg sur la frontière de Fribourg où nous devons entrer comme avant-garde ; mais par ordre du brigadier, nous nous

arrêtâmes à Kallnach et le 12e d'élite avec un beau bataillon d'Argovie nous précédèrent — ce qui paraît bien plus naturel, attendu que nos hommes sont au 5/6 (*sic*) mariés. Le lendemain à Morat, marchant par brigade réunie. Les villages sur la route, ainsi que la ville de Morat, avaient des arbres de liberté et des bannières fédérales. Le lendemain, à 7 heures, départ de toute la brigade, avec carabiniers et artillerie (1 batterie) etc. et des volontaires comme éclaireurs ; marche par des chemins en partie difficiles, toujours précédés et flanqués par des carabiniers et chasseurs détachés en éclaireurs, pour débarrasser la contrée des volontaires et des gens du Landsturm. Il y eut un ou deux moments intéressants, où nous dûmes nous attendre à être attaqués et où toute la brigade se déploya en ordre de bataille, c'est-à-dire le bataillon d'Argovie et le nôtre avec l'artillerie, se préparant à forcer le passage, et le 12e marchant sur notre droite en colonne serrée et tournant les points que l'on croyait défendus, mais sur lesquels on n'a rencontré que quelques tirailleurs qui se sont retirés après nous avoir lâché quelques coups de fusil et un passage coupé et miné, dont on a prévenu la destruction. Fribourg concentre toutes ses forces dans la ville et derrière les retranchements qui l'entourent à demi-heure. Nous sommes arrivés hier soir à 7 heures à Bellefauts, petit village où 4000 hommes se sont rencontrés et ont bivouaqué par nuit froide et humide de brouillards ; à une demi-lieue à droite, nous avons la brigade vaudoise de Veillon ; à gauche la brigade Frey de sorte qu'environ 10.000 hommes étaient hier soir campés à une lieue de Fribourg. Prends une carte, la brigade Frey sur la route de Morat à Fribourg ; la brigade Veillon sur la route de Payerne à Morat et la nôtre, Kurz, au centre à Bellefauts. Ce village, ainsi que les voisins, est presque abandonné ; les soldats pillent, malgré la défense des chefs. Voilà deux nuits que je ne dors pas, et depuis Morat nous n'avons plus rien eu de chaud qu'une part à une gamelle de soupe de la 6e compagnie de carabiniers — ce matin, impossible de plus rien se procurer ; mais j'ai du chocolat et de l'eau de cerise. — Quand je serai de retour, je te décrirai un bivouac ; nous voyons tous les feux des trois brigades de la division. J'ai passé deux nuits, celle de Morat et celle d'ici, sans sommeil, excepté qu'excédé de fatigue, j'ai dormi une demi-heure sur des fagots, les pieds contre le feu, et de 4 à 5 heures sur la paille au corps de garde. Ce matin, mardi 15, des masses de troupes arrivent de toutes parts ; la brigade Bourgeois, de Vaud, Hauser, de Berne, etc. — artillerie, carabiniers, cavalerie.

Il est midi ; nous allons partir pour occuper les hauteurs autour de Fribourg ; le général Dufour est arrivé avec tout son état-major ;

les troupes défilent rapidement ; notre bataillon prend des vivres et partira dans une heure. L'on entend déjà la canonnade du côté de Romont, où Rilliet a été arrêté, et à 1/4 de lieue arrivent quelques boulets qu'une batterie de Fribourg envoie à nos chasseurs et voltigeurs. L'affaire se décidera surtout par l'artillerie et, malgré la masse énorme de gens armés (Landsturm) réunis à Fribourg et environ 8000 hommes de troupes, l'on pense que nous entrerons en ville encore ce soir. Je n'ai plus que le temps de fermer mon sac (car nous avons laissé nos effets à Morat), et bien aise que l'affaire commence et se vide, je m'appête de bon cœur à suivre notre corps. Je me porte bien et suis sans aucune inquiétude. — Aucune lettre ne partant, parce qu'on ne veut pas qu'il vienne des nouvelles, même par les officiers, je garde cette lettre pour la clore et la faire partir quand nous serons à Fribourg.

— Dimanche matin à 4 heures, nous sommes sur pied. Des parlementaires étaient déjà venus hier et cette nuit faire des propositions. Hier, c'était un M. Von der Weid ; cette nuit un officier d'état-major. Le général Dufour, qui s'était porté sur Grolley, à 1/2 lieue sur la droite de Bellefoux, a naturellement refusé d'entrer en composition et exigé une soumission pure et simple que Fribourg a offerte ce matin. Le général a déclaré qu'il n'entendra la déclaration que lorsqu'il sera en présence des retranchements fribourgeois. Les différents corps de troupe ont donc commencé à défiler. Au centre où nous sommes, j'ai vu marcher pour prendre position sur les hauteurs 6 bataillons d'infanterie, 6 batteries, dont 3 avec des pièces de 12, 6 compagnies de carabiniers, etc. Les colonnes de droite et de gauche devaient être à peu près de même force.

A dix heures, halte ! — et déclaration que Fribourg se soumettait purement et simplement. Dieu soit loué, il n'y aura pas de sang répandu sur ce point.

Nous allons entrer en ville ; de là je t'écrirai ce que nous aurons vu et trouvé, et si nous resterons comme troupe d'occupation, ou si nous pourrons retourner bientôt, ce qui me serait infiniment plus agréable, mais ce que je n'ose pas trop espérer.

Adieu. Je t'écris sur un vieux tronc, en face de la redoute qui aurait pu nous faire bien du mal, et que nos sapeurs démolissent. Je vous embrasse.

Alphonse Bandelier

Château de Rosières, près de Bellefauts (1 lieue de Fribourg),

15 novembre 1847.

Mon cher beau-père,

Je trouve enfin un moment pour vous écrire, mais rien qu'un moment, car l'estafette va partir, et c'est la première que nous pouvons expédier, le général de Division n'ayant pas permis qu'on transmît des nouvelles avant qu'un résultat positif fût connu. Vous savez la reddition de Fribourg. Nous étions à une demi-lieue de la ville quand elle a été notifiée à nos troupes, et nous espérions y entrer ; mais toute la division a été cantonnée aux environs, tandis que celle de Bontemps est allée occuper la ville.

Notre bataillon est logé au château de M. A. de Diessbach, qui était un ami de Jules ; château magnifique, richement meublé, mais livré au pillage. Je ne saurais vous dire assez à quels excès, à quelles scènes honteuses les troupes se livrent depuis deux jours, toutes indistinctement, mais les Vaudois plus encore que les nôtres. J'en ai le cœur serré, j'en suis honteux, tout le jour je ne fais qu'empêcher autant qu'il est en moi ces honteux désordres ; mais tandis qu'on exhorte d'un côté, l'on pille de l'autre ; et ce que les soldats font n'est rien au prix de ce que font les paysans des environs qui arrivent processionnellement pour piller les châteaux, cures, etc. Heureusement que nous partirons demain et qu'une fois en marche la discipline se rétablira dans le corps. Mais nous verrons le même spectacle de désolation sur notre route. Nous traverserons Fribourg pour nous rendre du côté de Neueneegg, sans savoir ce que nous deviendrons depuis là. On dit que nous resterons dans le canton comme troupe d'occupation. Nous voyons passer des troupes de paysans de la Landwehr fribourgeoise, désarmées, quelquefois escortées, et rentrant dans leurs foyers. Par ci, par là, un curé est avec eux. En ce moment j'ai rencontré une troupe armée d'environ 150 hommes, avec deux petits canons, qui se disaient réfugiés fribourgeois et citoyens libéraux se rendant à Fribourg pour y voter la déchéance du Gouvernement ; je leur ai conseillé de retourner à Grolley, d'y déposer leurs armes, et d'aller ensuite à Fribourg s'ils le voulaient — ce qu'ils ont fait sur-le-champ, parce qu'ils ont bien compris qu'on ne les laisserait pas ainsi pénétrer en armes à Fribourg. Je revenais d'un superbe couvent de Jésuites à dix minutes d'ici, appelé le Château du Bois, qui est complètement dévasté.

Il faut que je ferme ma lettre qu'on me demande. Vous connaissez mieux les nouvelles générales que moi. Les paysans des environs commencent à médire du Gouvernement, parce qu'il va tomber ; hier encore ils en parlaient autrement, lorsqu'ils osaient parler. Voilà les hommes ! et il en est ainsi de toutes les classes.

Je me porte passablement bien, malgré les mauvaises nuits de bivouac et de chambre sans lit. Le temps est superbe et nous avons peu de malades — un seul blessé par sa faute. Tout ce qu'on dit de cruautés commises par les Fribourgeois est pur mensonge, pour irriter et exciter à la vengeance. Mais il est vrai que les Vaudois, qui ont fait d'imprudentes et inutiles attaques, ont eu quelques blessés et deux tués.

A une autre fois ; mille pardons du désordre de cette lettre. Je vous embrasse.

Alphonse Bandelier

* * *

Cette lettre que reçut rapidement le doyen Morel, le plongea dans une vraie consternation. Nous en avons un écho dans les lignes suivantes qu'il adresse à sa fille.

Lettre de Ch.-Fd Morel à Cécile Bandelier à Saint-Imier

Corgémont, le 19 novembre 1847.

Ma chère Cécile,

...Voici une lettre de ton mari que j'ai reçue ce matin. Son bataillon est resté dans le canton de Fribourg pour désarmer les Landsturmiens. Mais il paraît qu'il est maintenant en Argovie ou sur les frontières de Lucerne à l'aile droite de l'armée. Le 8e bataillon a été licencié et arrive aujourd'hui à Sonceboz. C'est une chose déplorable que ce pillage exercé par nos soldats. Il déshonore la cause qu'ils défendent. Mais il y a aussi de la faute de l'administration des vivres qui ne pourvoit pas suffisamment à la nourriture du soldat... Voici une bise mordante et fort désagréable dont ma santé ne s'accommode guère, et qui m'a fait prendre le parti de quitter ma chambre pour venir occuper la chambre grise...

Ch.-Fd Morel

* * *

Sans doute résultats de faux bruits, les renseignements que donne à sa fille le doyen Morel sur la situation du bataillon de son gendre ne correspondent pas à la réalité. Cette troupe ne se trouvait pas à cette date en Argovie ou sur la frontière lucernoise, mais bel et bien à Berne. La lettre ci-dessous, dans ses dernières lignes, écrite par Bandelier à son beau-père, nous l'atteste.

Lettre d'Alphonse Bandelier à Ch.-Fd Morel à Corgémont

Schmitten — à une lieue de la frontière bernoise, route de Neuenegg,
17 novembre 1847.

Mon cher beau-père,

Je vous ai écrit une lettre qui se ressentait de l'extrême désordre, qui régnait autour de moi. Nous étions au château de Rosières, à un quart de lieue de Bellefaut (ou Belfaux) ; or, représentez-vous un château très vaste, magnifiquement meublé et entretenu, avec des dépendances riches et charmantes, et dans ce château des collections de tableaux précieuses, et cette habitation livrée à la destruction de tout un bataillon qui y est cantonné. Monsieur A. de Diessbach, le propriétaire, avait eu le tort très grave d'abandonner son château sans autre garde et surveillance que celle de deux domestiques, qui décampèrent dès qu'ils surent que les troupes approchaient, laissant la famille du fermier veiller seule à la sûreté du château. Nous nous sommes donné une peine infinie à le sauver du pillage et de la dévastation, à laquelle il aurait été livré sans cela, parce qu'on répandait le bruit que le propriétaire servait en qualité d'adjutant sous les ordres du général Salis-Soglio, son ancien chef aux Gardes françaises, — ce qui n'était pas vrai, car il est encore à Fribourg. Cependant, à part la saleté et quelques bris de portes et de fenêtres, inévitables en pareille occasion, et puis encore une consommation prodigieuse de vin ordinaire (les vins fins avaient été bus et répandus par le bataillon de l'Oberland et des compagnies d'artillerie qui nous y avaient précédés), il n'y a pas eu grands dégâts grâce à l'énergique intervention de quelques officiers ; de quelques-uns, dis-je, car il en est bon nombre d'autres qui estiment que l'on devrait piller et détruire les habitations des notables, qui ont été compromis dans cette affaire. Mais on fait comprendre assez facilement à nos soldats que les actes de violence et de spoliation n'aboutiraient qu'à envenimer les plaies qu'il faut cicatriser. Aussi la très grande majorité des hom-

mes se conduit avec humanité et modération, et déplore les excès d'un petit nombre d'autres.

Avant de partir du château de Rosières, je me fis autoriser par le colonel à rester avec un officier et deux soldats jusqu'après le départ des troupes, et je fis constater par le concierge et le fermier que nous n'avions pas fait de dégâts. Mais j'ai appris qu'après notre départ, des bandes de paysans fribourgeois et vaudois avaient enlevé et gâté une foule de choses, et tout cela est mis sur le compte des troupes.

Nous partîmes hier matin et après avoir rejoint le reste de la brigade, nous traversâmes la ville de Fribourg, qui est occupée par une brigade de la division Rilliet, et vîmes prendre nos cantonnements à Schmitten, à une lieue de Neuenegg, où nous sommes encore, occupés à désarmer la contrée qui est peut-être la plus fanatique du canton. L'on ne voit pas un homme, ils sont cachés dans les bois ou sur les montagnes avec leurs curés. Nos soldats sont logés par compagnie dans des granges ; moyennant quelques réquisitions, nous avons des vivres en suffisance. Mais nous sommes, tous, officiers et soldats, très désireux de rentrer dans nos foyers, ce qui, j'espère, arrivera bientôt. On dit que demain nous marcherons sur Berne, d'autres disent sur Wangen ; quant à nous, nous n'apprenons rien qu'au moment de l'action. Point de journaux, point de lettres ; il ne nous en arrive aucune, je ne sais à quoi cela tient. Veuillez essayer d'adresser à M. B. aumônier du 2^e bataillon de la 3^e brigade de la 2^e division de l'armée fédérale. Peut-être les lettres viendront-elles plus vite que par l'entremise du Commissariat, où il paraît qu'on ignore la position des corps détachés. Je suis persuadé que Cécile m'a souvent écrit, et je languis d'avoir de ses nouvelles. Veuillez lui faire parvenir cette lettre, en attendant que j'aie le temps de lui en adresser une... A. Bandelier.

A peine vous ai-je indiqué mon adresse qu'il faut la changer. Un ordre du jour nous prévient que notre brigade passe de la 2^e division (Burkhard) à la 1^{ère} (Rilliet), qui est destinée à occuper le canton de Fribourg. J'en suis très fâché, parce qu'il faudra rester au service jusqu'à ce que le canton soit réorganisé, ce qui peut aller un ou deux mois encore, et l'hiver est là. Nous devons nous attendre à souffrir du froid, et nous en souffrons déjà à présent. Nous n'avons dans toute la maison qu'une chambre qui se chauffe, et pareille chose nous attend dans d'autres lieux. Si nous pouvions occuper la contrée de Romont à Bulle, etc. tout irait bien ; mais c'est la partie allemande qui exige le plus impérieusement la présence des troupes, et c'est celle où les villages sont les plus misérables. Du reste, il faut bien à

la guerre subir des privations et s'y accoutumer. Grâce à Dieu, ma santé n'en souffre pas trop.

Nous apprenons, en ce moment même, que le Landsturm se montre de nouveau par partis sur différents points ; quelques soldats qui s'étaient écartés du corps ont reçu des coups de fusil. Sur notre route de Fribourg ici, nous avons trouvé dans un bois quelques hommes du Landsturm qui étaient tués, et un peu plus loin une redoute fribourgeoise, où il y a eu une affaire très grave après la capitulation. Quelques canons, dont un brûlé à moitié, avaient été abandonnés ; nous les avons emmenés ; un peu plus loin une maison qu'on avait incendiée. Il est probable que le corps qui occupait cette redoute, poste très avancé sur la route de Berne, n'avait pas eu connaissance de la capitulation ou ne voulait pas s'y soumettre, et qu'il a été attaqué par un fort détachement vaudois, qui a eu au moins 50 tués et blessés, mais qui a forcé la redoute parce qu'elle verrouillait du côté de Fribourg, où elle était ouverte, ce qui a forcé les Fribourgeois à une promptre retraite.

En passant par Fribourg, je m'entretins un moment avec un négociant, Monsieur Gendre, qui m'apprit que la reddition ne s'était pas faite sans une forte résistance de la part du Landsturm, qui fut au moment de se porter à de grandes violences contre le Gouvernement qui abdiquait et contre les chefs militaires. L'Évêque intervint à trois reprises pour calmer ces troupes et les décider à déposer les armes et à quitter la ville. Un colonel avait sollicité la permission d'attaquer les bivouacs de notre Division dans la nuit du vendredi au samedi, répondant sur sa tête du succès, qui n'était que trop probable. Maillardoz s'y opposa, heureusement pour nous. Aussitôt la place occupée, Rilliet, qui en prenait le commandement, assemble le Conseil de ville et le chargea de nommer une commission gouvernementale provisoire ; elle fut composée de 7 membres, dont MM. Landerset, Werra, etc., tous modérés, et qui tous refusèrent. Alors il nomma lui-même une commission dans un sens plus radical. — La ville est pleine de troupes. Le couvent des Jésuites a été dévasté ; il est occupé par un bataillon.

Berne, le 19. J'en étais là de ma lettre, lorsque nous reçûmes l'ordre de partir tout de suite pour Berne, où nous sommes arrivés hier au soir et où nous resterons vraisemblablement, sans savoir quelle sera notre destination ultérieure. Si les affaires de Lucerne s'arrangent comme celles de Fribourg, on nous licenciera ; sans cela il nous faudra marcher plus loin. Le 14^e d'Élite passe dans la réserve ; et nous, nous restons dans le service actif, ce qui n'arrange pas trop nos hommes mariés.

J'ai reçu hier à Neuenegg une lettre de Cécile, datée du 13 ; c'est la première qui me parvient. Veuillez lui faire parvenir celle-ci, et m'écrire quelques mots que vous adresserez à M. B. 7^e bataillon bernois de réserve, actuellement à Berne. Adieu mon cher beau-père, je vous embrasse de tout mon cœur.

Ase Bandelier, pr.

* * *

Le pillage du canton de Fribourg par les soldats de l'armée fédérale et des bandes indisciplinées qui n'appartenaient pas toutes à cette dernière, la mise à sac de divers couvents, les sévices que subirent certains prêtres indignèrent les troupes jurassiennes composées en majorité de catholiques. Elles refusèrent de marcher contre leurs coreligionnaires du canton de Lucerne. D'après les renseignements que possède le département militaire cantonal de Berne, 117 Juras-siens abandonnèrent leurs bataillons et désertèrent. Selon le Dr Erwin Bucher, l'historien de la campagne du Sonderbund, les troupes d'élite jurassiennes, jugées peu sûres, furent dirigées sur l'Oberland bernois, le bataillon Piquerez avec la tâche de surveiller les cols du Brünig et du Susten. Quant au bataillon de l'aumônier Bandelier, il demeure cantonné à Berne, comme le prouve la lettre suivante que notre ecclésiastique écrivit à son épouse et qui est datée de Berne, le 23 novembre, le jour même de la bataille de Gislikon.

Lettre d'Alphonse Bandelier à sa femme à Saint-Imier

Berne, le 23 novembre 1847.

Ma chère amie,

Je suis dans une fâcheuse incertitude ; d'une part il n'est pas encore question de licenciement, et il n'en sera pas question tant que les petits cantons tiendront ; d'autre part, il est presque certain qu'ils succomberont bientôt et qu'alors l'armée sera considérablement réduite. Il pourrait ainsi arriver que nous fussions congédiés dans la huitaine. Dans cette prévision, je me fais quelque scrupule de demander un congé de quelques jours, pour trouver peut-être au retour mon congé définitif. D'un autre côté, je languis d'être ici à Berne et de ne pas profiter de la possibilité d'aller vous embrasser. Cepen-

dant, je crois qu'il est mieux d'attendre que nous sachions quelque chose de positif des affaires de Lucerne, ce qui ne peut pas tarder d'arriver. Alors si je prévois que notre campagne se prolonge, je solliciterai un congé de deux à trois jours et je volerai dans tes bras ; dans le cas contraire, je me résignerai jusqu'au licenciement. Si le temps était comme il y a quinze jours, je t'engagerais à venir me faire une visite, mais le temps est humide, froid, malsain ; il ne faut pas exposer vos santés sans nécessité ; d'ailleurs, nous ne sommes pas sûrs de rester ici, d'un moment à l'autre nous pouvons être appelés à nous mettre de nouveau en route, quoique rien ne l'annonce, car hier on a fait entrer notre bataillon à la caserne, et il n'y a pas d'autres troupes à Berne que nous et quelques détachements d'autres troupes.

Voici les nouvelles d'aujourd'hui : Zoug s'est rendu ; en ce moment même, quatre heures de l'après-midi, la Diète s'assemble pour nommer les deux commissaires qu'elle y enverra. Hier, il y a eu des combats d'avant-postes sur la frontière de Lucerne et une forte canonnade du côté de Willisau ; partout les Lucernois ont été forcés à la retraite. A une demi-lieue de Langenthal est un village nommé Uffhanden où il y a eu une petite affaire qui a occasionné l'incendie de la maison de péage et de deux autres bâtiments ; à Escholzmatt, dans l'Entlebuch, les carabiniers des deux armées ont échangé des coups ; la compagnie de Stürler, composée d'hommes des environs de Thoune, a essuyé des pertes, dont on ne connaît pas l'importance. Il vient d'arriver ici un dragon blessé à la main, qui était de l'escorte du colonel Burkhard ; il est de Porrentruy ; c'est le seul blessé qui soit venu ici, tous les autres sont dirigés sur Soleure. Il y aura aujourd'hui des affaires plus graves et l'on s'attend pour demain à une bataille proprement dite ; si Lucerne ne capitule pas, il sera pris dans la journée de demain, à ce que doit avoir dit le général en chef. Il ne revient pas de surprises — non plus que nous — de ce que Fribourg ne s'est pas défendu et il avoue qu'il en aurait coûté de trois à quatre mille hommes pour forcer les ouvrages que Maillardoz avait fait élever. Or ce coup, auquel je suis fort aise que nous ayons échappé, et qui n'aurait pas sauvé Fribourg, aurait pu cependant changer la face des choses pour les autres cantons du Sonderbund. Fribourg a manqué de résolution au moment du danger ; je crois qu'on pourra lui appliquer la parole du Sauveur : «Celui qui voudra sauver sa vie, la perdra.» Les hommes qui dominaient à Fribourg sont perdus matériellement et moralement ; s'ils eussent combattu, ils auraient tout perdu fors l'honneur.

Enfin, de plus en plus, je me persuade que le Sonderbund devait succomber ; tout a tourné à sa perte ; tout a réussi à ses adversaires ;

le ciel même a été de la partie pour les vaincre. Reste à voir ce qu'il adviendra de cette victoire.

En attendant, nous sommes ici à nous remettre de nos fatigues et de nos privations. Aujourd'hui, j'ai dîné au «Faucon» avec Blösch, Buchwalder, Monnier, Moschard. Quel contraste avec notre régime du canton de Fribourg ! Dimanche, je prêcherai à 7 ½ heures aux soldats, à 10 heures pour M. Schaffter de l'Église française.

C'est la foire de Berne et quoique la plupart des marchands forains manquent, il y a beaucoup de monde. J'ai acheté à Alphonse un petit canon, avec lequel nous ferons ensemble des décharges en souvenir de la guerre.

24 au matin. Voici les positions que doit avoir prises l'armée fédérale. La division Gmürr s'est avancée par Zoug, en évitant le passage de Gislikon jusqu'à une demi-heure de Lucerne. Celle de Donat, en avant de Sursee ; celle de Burkhard à Willisau ; et la réserve commandée par Ochsenbein, dans l'Entlebuch, à Schüpfheim. La 1ère division pouvant battre la ville, tout sera fini aujourd'hui. Mais Lucerne n'avait encore fait aucune proposition de soumission...

Ase Bandelier

Lettre d'Alphonse Bandelier à Cécile Bandelier à Saint-Imier

Berne, 26 novembre 1847.

Ma chère Cécile,

Je t'ai écrit comment il s'est fait que je n'aie pas sollicité un congé de quelques jours qui ne s'accorde guère d'ailleurs qu'après de longues formalités. Nous nous attendions à partir d'un jour à l'autre ; effectivement deux compagnies de notre bataillon ont dû se mettre en route, il y a deux jours, escortant des convois de vivres et de munition contre Lucerne. Mais, si j'avais pu prévoir que nous resterions si longtemps à Berne, et surtout si j'avais eu le sentiment que notre cher enfant est malade, rien n'aurait pu me retenir, je serais accouru dès les premiers jours de la semaine auprès de toi... Dis bien à mon cher Alphonse, en l'embrassant de ma part, que j'espère que bientôt je serai auprès de lui ; je lui apprendrai à tirer du canon, et je lui raconterai toutes sortes d'histoires. Grand-papa m'a écrit qu'il est bien sage et qu'il prend bien ses remèdes.

Tu connais les événements de Lucerne et la bataille de Gislikon. J'en fais aujourd'hui un récit détaillé à ton père qui te l'enverra. Salis-Soglio est blessé, mais décidé à continuer la lutte, ainsi que le gouvernement de Lucerne, qui s'est retiré à Flüelen avec une partie des troupes. Il faut donc encore s'emparer de Schwitz et là il y aura encore du sang versé ; puis on dit que de ce côté on ne poussera pas les choses plus loin. Mais on va attaquer le Valais ; c'est à mon avis la partie la plus difficile de toute l'opération. Oh ! Que toute cette cruelle affaire n'est-elle bientôt à son terme ! Que de malheurs elle a déjà occasionnés — que de sang répandu — que de contrées dévastées ! Et tout cela par pur entêtement !

Avant-hier le Gouvernement de Berne a demandé au Général en chef le licenciement de toute la réserve. Si elle est accordée, notre campagne touche à sa fin, et dans une huitaine de jours nous aurions le bonheur de rentrer dans nos foyers. Mais je ne veux m'abandonner à ce doux espoir que lorsqu'il me sera confirmé... Nous ne sommes plus dans une position pénible en aucune façon, mais elle est ennuyeuse, et j'aime mieux marcher en avant que de chômer ici. Ce que j'aimerai par-dessus tout, ce sera d'aller bientôt me jeter dans tes bras.

A. Bandelier

Lettre d'Alphonse Bandelier à son épouse à Saint-Imier

Berne, 1er décembre 1847, 8 heures du matin.

Plus qu'un mot, ma bien chère amie, pour te dire que nous partons enfin pour rentrer dans nos foyers. On nous l'annonçait depuis quelques jours, mais pas d'une manière certaine, car en même temps on nous faisait entrevoir la possibilité que toute la réserve serait envoyée à Neuchâtel. Hier à 4 heures, nous avons enfin reçu l'avis officiel de licenciement de toute la Division ; notre bataillon va partir à 9 heures pour Bienne, où il sera congédié. Nous y arriverons à 4 ou 5 heures. Demain matin, je prendrai la poste de 9 heures, je dînerai chez ton père, et s'il plaît à Dieu, entre 4 et 5 heures, je serai auprès de toi. C'est donc au doux et tant désiré plaisir de te revoir et de vous embrasser, toi et mon petit Alphonse.

A. Bandelier

VII. LA FIN AGITÉE D'UNE VIE MOUVEMENTÉE

De retour à Saint-Imier, Alphonse Bandelier poursuit son ministère. Mais voici que réapparaît cette obsession qui lui fait prévoir sa destitution par le gouvernement, à cause de sa prise de position conservatrice dans le domaine politique. Son épouse partage, elle aussi, cette crainte. Nous lisons dans une lettre qu'elle adresse à son père, en date du 23 mars 1848, les lignes suivantes : «...J'ai la conviction morale que mon mari sera destitué tôt ou tard. On le sait hostile au radicalisme et depuis bien longtemps ses sermons sont espionnés. A la garde de Dieu ! »

Pareille perspective ne surprend pas le doyen Morel, qui, lui aussi, rencontre des difficultés dans sa paroisse pour ne pas avoir applaudi des deux mains à l'entreprise des 300 Erguéliens, qui, sous la conduite du colonel Ami Girard de Renan, se joignirent aux Neuchâtelois, à l'heure de leur révolution du 1er mars 1848. Son franc-parler lui avait fait accuser à tort l'un de ses paroissiens d'avoir provoqué des manifestations qu'il réprovoque, lors du retour des participants de cette expédition. Il écrit à Cécile Bandelier, le 22 mars de cette année : « Je suis obligé de faire réparations à Lucien Morel que j'avais soupçonné d'avoir suggéré aux filles d'ici l'idée de complimenter le corps franc de Girard à leur (*sic*) passage ici et de couronner leurs (*sic*) canons. Cette intempestive et sottise idée (est due) à Madame Salzmänn, née Prêtre. C'est sa sœur Caroline Zeller qui a harangué les troupes triomphantes.»

Pourtant les événements évoluent dans un sens tout différent des prévisions d'Alphonse Bandelier. Le 7 mai 1848, son beau-père s'endort de son dernier sommeil. Pour honorer la mémoire du doyen Morel et donner suite à son dernier souhait, le Conseil exécutif nomme son gendre pasteur des paroisses de Corgémont - Cortébert et de Sonceboz - Sombeval. Il confie à Armand-François Saintes, pasteur de l'Église française de Hambourg, la mission de succéder à Alphonse Bandelier, à la tête de la paroisse de Saint-Imier. Français d'origine, né en 1801, après avoir fait des études de théologie catholique et à la veille de son ordination, le jeune séminariste Saintes avait passé au protestantisme. Agrégé au clergé bernois en 1828, il fit une suffragance à Bienne en 1829 et à Bévillard en 1830 et épousa la fille du titulaire de cette paroisse, le Vaudois François Ducrot. Homme distingué, aimé et respecté de tous ses collègues, chercheur invétéré de la vérité, savant d'une haute culture, historien réputé, Armand-François Saintes, s'il ne partageait pas les vues de la théologie réformée

traditionnelle, demeurait cependant attaché aux principes fondamentaux de l'Évangile et éprouvait une admiration et un amour extraordinaires pour le Christ, dont il ne pouvait assez souligner la grandeur.

Le choix que le gouvernement bernois fit du pasteur Saintes pour diriger la paroisse de Saint-Imier et qu'il effectua non sans avoir sans doute obtenu l'accord officieux des notables de cette cité nous paraît symptomatique. Il nous montre que le malaise qui assombrit la dernière année du ministère d'Alphonse Bandelier dans le Haut-Vallon avait une cause plus profonde que de simples divergences de nature politique entre un pasteur de tendance conservatrice et une population animée de sentiments prérévolutionnaires. De par sa formation scientifique, Alphonse Bandelier était un fidèle représentant de la théologie traditionnelle quelque peu figée, alors que nombre de ses paroissiens aspiraient à connaître un Évangile aéré, vigoureux, libéré du cadre formel usé du passé. Or, obscurément, le gendre du pasteur Morel sentait son incapacité à satisfaire ce besoin de renouveau. De là un hiatus entre lui et ses ouailles, qui le fit cruellement souffrir. Il attribua à des oppositions politiques (réelles certes, et menaçantes aussi) une divergence plus irréductible encore.

Grâce à ses expériences et à sa recherche constante de la vérité, le ministre Saintes allait pouvoir faire retentir aux oreilles des protestants de Saint-Imier un son de cloche évangélique nouveau, que son prédécesseur n'avait pu leur faire entendre.

Le 18 juin 1848, en l'église Saint-Vallier de Corgémont, les autorités civiles et religieuses procèdent à l'installation du successeur du doyen Morel, son gendre Alphonse Bandelier. Il a devant lui de belles années en perspective dans deux paroisses rurales, sensibles certes aux remous politiques de l'époque, mais dont la vie spirituelle s'écoule encore paisible dans le cadre de la piété traditionnelle. Vingt-cinq ans plus tard, elles connaîtront aussi l'attrait du libéralisme théologique, dont les premières manifestations se faisaient sentir alors à Saint-Imier, avant de gagner bientôt Courtelary. Ces deux paroisses de Corgémont - Cortébert et Sonceboz - Sombeval connaîtront, lors de cette invasion d'idées nouvelles et destructrices, de sombres heures. Mais pour l'instant le calme règne et Alphonse Bandelier, tout en accomplissant avec zèle et fidélité les devoirs de sa charge, se livre à divers travaux littéraires et historiques. Ceux-ci montrent qu'il ne vit pas dans un passé figé et stérile, mais que son esprit ouvert s'intéresse aux manifestations intellectuelles et culturelles, qui s'épanouissent en Rauracie. Membre de la Société jurassienne d'Émulation, il préside les destinées de la section d'Erguël et, en cette qualité, le

28 septembre 1852, il accueillera à Courtelary les membres de cette association, lors de leur assemblée annuelle.

Pourquoi faut-il que les événements politiques viennent mettre une brusque fin à ce ministère utile ? Pourquoi notre pasteur laisse-t-il ce besoin de jouer un rôle sur le vaste échiquier du monde politique, cette ambition, qui, à diverses reprises déjà, s'est emparée de lui, le saisir à nouveau ? L'expérience désastreuse de son frère Adolphe ne constitue-t-elle pas une mise en garde suffisante ? En 1852, ses amis lui demandent de se faire élire au gouvernement conservateur arrivé au pouvoir en 1850.

Placé devant une semblable alternative en 1831, son beau-père, le doyen Morel, avait catégoriquement refusé. Pasteur il était, pasteur il devait rester jusqu'à sa mort. Sa place se trouvait à la tête d'une paroisse et non au gouvernement. Abandonner une paroisse pour occuper un siège au sein de l'autorité cantonale supérieure du pays constituait, à ses yeux, une infidélité à l'appel de Dieu, qui avait retenti au plus profond de son être.

Hélas ! Alphonse Bandelier, dont la vocation pastorale était pourtant réelle et sincère, ne partage pas cette opinion. Il ne suit pas l'exemple de son beau-père. Il se laisse tenter et accepte, non sans avoir hésité, de se faire porter au gouvernement. Le Grand Conseil l'élit à cette charge lourde de responsabilité le 30 novembre 1852.

Le ministre Paul-Robert Revel, originaire de La Neuveville, lui succède et ce dernier doyen protestant du Jura laissera dans les deux paroisses de Corgémont - Cortébert et Sonceboz - Sombeval des souvenirs lumineux et des regrets unanimes quand celle de La Neuveville le reprendra dans ses murs en 1863.

Le départ de Corgémont pour Berne bouleversa Cécile Bandelier, qui avait espéré finir ses jours dans son village natal. Pour elle, ce départ est un cruel déchirement en même temps qu'un déracinement. A Berne, elle garde une nostalgie constante de son cher Corgémont, et son vœu suprême, que son fils exaucera, sera, lors de son décès, que sa dépouille mortelle soit mise en terre dans le cimetière de ce village, où reposent tous ceux qu'elle a aimés, à l'exception de son époux, enseveli à Berne *. Elle qui, en 1839, ne prend pas position entre les tendances séparatistes et antiséparatistes de l'époque et écrit, le 20 avril de cette année : « Les finances vont mal et le Jura est molesté dans plusieurs circonstances récentes. Plusieurs de ces messieurs désireraient la *séparation* d'avec l'ancien canton, d'autres

* Dans la première moitié du 20^e siècle, les cendres d'Alphonse Bandelier ont été transférées dans le tombeau de la famille Morel, au cimetière de Corgémont.

trouvent que nous n'avons pas les éléments nécessaires à une cantonalisation particulière, que le mauvais esprit des districts catholiques est trop redoutable, etc. Ce sont là des questions que je ne comprends pas assez pour en parler », devient une séparatiste décidée. Lors des premières manifestations du Kulturkampf, elle écrit à son frère Charles, médecin à Fleurier, ces lignes qui trahissent à la fois la souffrance d'un cœur meurtri par l'éloignement du pays natal et une prise de position nette : « Berne, 9 avril 1868... Ah ! cher ami, que notre père avait raison quand il faisait ce qu'il pouvait pour que nous fussions indépendants... A présent, c'est trop tard, nous sommes trop divisés. » Bien qu'il n'ait pas invoqué cette raison et insisté plutôt sur les différences de rang social des deux familles, la crainte secrète du doyen Morel de voir Alphonse Bandelier ne pas rendre sa fille parfaitement heureuse, à cause de son ambition, quand il la lui refusa en 1828, ne reposait-elle pas sur un fondement solide ?

Une fois arrivé à Berne et entré au Conseil exécutif, Alphonse Bandelier se vit confier la direction du département de l'Instruction publique, à laquelle son activité précédente l'avait préparé. Successeur de l'avocat jurassien Auguste Moschard de Moutier, qui, déclare l'historien P.-O. Bessire, « succomba sous le faix », il héritait d'une lourde charge et d'une tâche particulièrement ardue : celle de présider à la dissolution de la première école normale de Delémont, confessionnellement mixte, dont le Grand Conseil avait décidé la fermeture, en deuxième lecture, le 16 mars 1853. Donnons la parole au Dr Ch. Junod, l'historien de l'École normale de Delémont. Dans son livre intitulé : *École normale des institutrices, Delémont*, il écrit ces lignes, qui rendent hommage à l'activité gouvernementale du Conseiller d'État Bandelier : « Il appartiendra au successeur de Moschard, le pasteur Bandelier, d'appliquer la décision du Grand Conseil. Il le fit en s'efforçant de tirer le meilleur parti possible de la situation qui lui était imposée. Les candidates à l'enseignement suivront pendant 18 mois des cours privés, sous le contrôle de la Direction de l'Éducation ; elles subiront alors les épreuves d'un certificat de capacité et fonctionneront ensuite pendant un an en qualité de sous-maîtresses avant d'être brevetées. Cette institution du « stage pratique » avant la lettre témoigne d'une compréhension très vive des exigences de l'enseignement, de la part du nouveau directeur de l'Éducation... On ne pouvait, dans l'état des choses, trouver une meilleure solution au problème de la formation des institutrices, et l'intervention du pasteur Bandelier peut être considérée comme habile, conciliante et sur certains points comme heureusement novatrice. »

La politique qu'il mena, à la suite du gouvernement, envers les

établissements scolaires de Porrentruy nous paraît beaucoup plus discutable. Il ne semble pas qu'il ait cherché à rendre à l'école normale de cette cité son caractère interconfessionnel. Cette décision, prise par le gouvernement conservateur de 1850, de transformer cet établissement mixte en une maison uniquement catholique, ne prévoyait aucune compensation pour le Jura réformé. Les jeunes protestants ne disposaient donc plus d'aucun établissement de leur religion pour accomplir des études pédagogiques et régulières, ce qui avait pour résultat de les détourner de la carrière de l'enseignement. Que penser également du congédiement, en 1854, du Collège de Porrentruy, des trois professeurs Dupasquier, Bodenheimer et Xavier Kohler, parce qu'ils propageaient des idées libérales rejetées par les conservateurs au pouvoir à Berne ?

Le pasteur Alphonse Bandelier, qui avait sacrifié son ministère pastoral à un siège au gouvernement cantonal en 1852, le perdit lors du renouvellement du Conseil exécutif en 1854. Trois candidats jurassiens, le conservateur protestant Bandelier, les deux radicaux Paul Migy et Xavier Péquignot, briguèrent à cette occasion les deux sièges concédés au Jura par la majorité allemande du Grand Conseil. Seul fut réélu Paul Migy, Alphonse Bandelier resta sur le carreau, ainsi que l'ancien Landammann Péquignot. Profitant du manque d'entente entre le Jura-sud et le Jura-nord, l'ancien canton enleva à la partie française du pays l'un des sièges qu'elle détenait. Le Jura n'eut ainsi plus qu'un représentant au gouvernement cantonal.

Qu'allait devenir Alphonse Bandelier ? La ville de Berne lui ouvre ses portes. Il entre au Conseil municipal de cette cité et y déploiera avec succès ses qualités d'administrateur, d'organisateur, d'homme rompu aux affaires humaines, jusqu'au jour où de subites douleurs l'obligent à aller se soigner aux bains du Gurnigel. Cette cure lui apporte un soulagement momentané. Simple répit trompeur. La maladie de cœur (angine de poitrine) dont il souffre le terrasse le 20 juin 1860, à l'âge de soixante ans. Son épouse le rejoindra dans la mort treize ans plus tard, après avoir achevé sa carrière terrestre à Berne, où son fils mena à bien des études de droit jusqu'au doctorat et devint le chancelier de cette cité.